

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre du mois de mai, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Denis MOALLIC, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, membres élus

Mme Françoise BAUDE, M. Rolland BOIVENT, M. Gilles CLABAUT, Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés

Absents excusés :

Mme Madeline TANTIN

Représentés :

Mme Marie-Françoise BENOIT donne pouvoir à M. Gérard THULEAU

M. CAU Philippe donne pouvoir à M. Patrick MARENGO

Mme Isabelle CHATEAU donne pouvoir à Mme Marie-Claire SEURAT

M. Claude DUCHÉ donne pouvoir à Mme Françoise BAUDE

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pouvoir à M. Gérard MOALLIC

Date des convocations : 15 mai 2023

N° 23-068

OBJET : RPA LE LOGIS – Recette exceptionnelle

Membres en exercice : 17

Pour : 16

Membres présents : 11

Contre : 0

Nombre de votants : 16

Abstention : 0

La situation du compte 165 (compte de dépôt de caution) présente un excédent de 466,06 €.

Cette somme est très ancienne et, après recherche sur plusieurs décennies, aucune caution non remboursée n'a été identifiée.

Monsieur le Comptable Public demande à régulariser la situation comptable et d'affecter cette somme en recette exceptionnelle sur le compte 778 (produits exceptionnels).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la recette exceptionnelle de 466,06 € sur le compte 778 (produits exceptionnels).

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 30/05/2023

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan

le 30/05/2023

Par délégation du Président,

La Directrice du CCAS

Frédérique SAULES

Fait à ROYAN, le 24 mai 2023

Pour le Conseil d'Administration

Le Président du CCAS

Maire de Royan

Patrick MARENGO



Assise de réception en préfecture
017-261700116-20230524-DEL-23-068-DE
Date de télétransmission : 30/05/2023
Date de réception préfecture : 30/05/2023